

Fiche de poste

CDD – Chargé.e de projet Apiculture & Pollinisateurs
au sein du service Développement durable

Statut

Poste à plein temps. Contrat à durée déterminée de 3 mois à partir du 1^{er} octobre 2021, avec possibilité de prolongation du contrat d'un an.

Le Parc national des Cévennes

Le Parc national des Cévennes couvre près de 3 000 km² avec un cœur protégé habité avoisinant les 950 km². Il est réparti sur 121 communes en Lozère, dans le Gard et aux confins de l'Ardèche, dont 113 sont des communes adhérentes à la charte du Parc. La diversité géologique, les contrastes climatiques et l'escarpement topographique ont fait de ce balcon du sud-est du Massif Central au-dessus de la Méditerranée un carrefour et un refuge pour toutes les formes de vie, du sauvage à l'humain, en étroite osmose.

La force de l'identité culturelle, la grandeur des paysages culturels, et la diversité des formes de vie, héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme, ont valu successivement à ce territoire un classement en Parc national protégeant l'héritage, en Réserve de biosphère associant conservation et développement, en Bien inscrit au Patrimoine mondial pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants, et tout récemment en Réserve internationale de ciel étoilé, devenant ainsi la plus grande d'Europe.

L'établissement public du Parc national des Cévennes a élaboré avec ses partenaires locaux et nationaux, au premier rang desquels les communes, une charte, approuvée par décret du 8 novembre 2013, qui définit un projet de territoire à 15 ans pour faire vivre ce quadruple classement.

A l'échelle nationale, l'érosion de la biodiversité est spectaculaire chez les insectes, et plus particulièrement les pollinisateurs. Cette diminution inquiétante des pollinisateurs pourrait à terme avoir des conséquences dramatiques pour l'ensemble de la société.

Territoire de moyenne montagne globalement préservé de pollutions, le Parc national des Cévennes pourrait être un territoire très favorable pour les pollinisateurs. L'apiculture fait partie des savoir-faire cévenols avec environ 300 apiculteurs et 27 000 ruches et une histoire culturelle forte (ruchers-troncs et abeille noire, IGP Miel des Cévennes). Pourtant on observe là-aussi une baisse des populations de pollinisateurs sauvages et domestiques.

Positionnement du poste au sein du Parc national des Cévennes

Outre la direction et le secrétariat général, l'établissement public est organisé autour de trois services : Connaissance et veille du territoire / Développement durable / Accueil et sensibilisation. Il compte 75,5 postes (en équivalent temps plein).

Il est présent à Florac-Trois-Rivières avec son siège et sur 5 massifs : Aigoual, Causses-Gorges, Mont-Lozère, Piémont cévenol et Vallées cévenoles.

Le poste de **chargé.e de projet Apiculture & Pollinisateurs** est à pourvoir au sein du **pôle Agri-environnement** au sein du **service Développement durable**. Il est placé sous l'autorité hiérarchique du.de la responsable du pôle, en lien avec le responsable du service.

Le poste est basé au siège de l'établissement, à **Florac-Trois-Rivières (48)**.

Le **service Développement durable** est chargé notamment de :

- la politique en matière d'eau,
- la politique en matière de chasse, de pêche et de cueillette,
- la politique agri-environnementale, notamment l'agropastoralisme (Pôle Agri-environnement),
- la politique forestière du parc (Pôle Forêt),
- la politique architecturale du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique en matière d'urbanisme et d'aménagement (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- la politique de préservation des paysages (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- les travaux relatifs au patrimoine immobilier du parc (Pôle Architecture-Urbanisme-Paysage),
- l'instruction et le suivi des demandes d'autorisation dans tous ces domaines.

Le **pôle Agri-environnement** est chargé de :

- l'accompagnement d'une agriculture gestionnaire des paysages et de la biodiversité, notamment en cœur de parc,
- la sensibilisation et le suivi de l'application de la réglementation du Parc national des Cévennes en matière agricole (instruction des demandes de travaux...),
- la gestion des propriétés agricoles de l'établissement,
- le développement du pastoralisme et d'une gestion optimisée des ressources naturelles (réseau d'échange entre éleveurs, diagnostics pastoraux...),
- l'accompagnement des groupements pastoraux et de la transhumance sur les estives du cœur de Parc,
- la coordination du plan *Loup* sur le Parc,
- le développement et la valorisation des pratiques agro-écologiques et de l'agriculture biologique (expérimentations, ateliers techniques...),
- la mise en œuvre du programme agro-environnemental et climatique sur le cœur du Parc,
- l'accompagnement de filières territorialisées (apiculture, vergers, châtaigne),
- la mise en œuvre de la marque *Esprit parc national* pour les produits agricoles,
- l'animation de la commission *Agriculture* de l'établissement.

Contenu du projet Apiculture & Pollinisateurs

Le **projet Apiculture & Pollinisateurs** est un des projets prioritaires de l'établissement public du Parc national des Cévennes pour la période 2019-2023.

Il s'agit de mener un programme d'actions ambitieux pour faire du Parc national des Cévennes, un territoire d'accueil d'exception pour l'ensemble des pollinisateurs, toujours dans une optique de concilier protection de la biodiversité et développement durable du territoire.

Ce programme s'articule en 3 projets aux objectifs complémentaires :

- **Connaissance scientifique et dialogue territorial** > à travers un partenariat avec l'INRAE et le suivi de deux thèses sur ce sujet
- **Accompagnement des acteurs du territoire vers des pratiques exemplaires** > à travers un projet déposé dans le cadre d'une AMI Massif Central pour accompagner le territoire entre autre dans le développement d'une apiculture durable et l'augmentation de la ressource nectarifère (notamment la plantation de haies mellifères)
- **Reconnaissance des territoires, communication et sensibilisation** > à travers un partenariat avec l'Office Français pour la Biodiversité pour évaluer la mise en place un label de territoire accueillant pour les pollinisateurs et faire reconnaître l'action du Parc dans ce domaine.

En interne une équipe projet a été constituée avec : la chargée de mission apiculture et pollinisateurs, la chargée de mission Agri-environnement, les chargés de mission Faune et

Biodiversité, les délégués territoriaux Causses-Gorges et Mont-Lozère, la cheffe de service Accueil et Sensibilisation, le chef du service développement durable et le directeur adjoint.

La mise en œuvre du projet est pilotée par un comité de suivi Parc national des Cévennes composé de chercheurs, d'apiculteurs, de forestiers, de techniciens d'organisations professionnelles agricoles, d'élus du territoire et des membres de l'équipe projet.

Concernant le projet de construction d'un label, un comité de suivi et des commissions thématiques ont été mises en place, avec l'Office Français pour la Biodiversité.

Missions liées au poste

La personne recrutée aura pour objectif d'assister la chargée de mission apiculture et pollinisateurs dans ces missions tel que détaillées ci-dessous et portera plus spécifiquement le lancement de l'appel à projet auprès des collectivités.

Dans le cadre du départ programmé de la chargée de mission apiculture et pollinisateurs actuelle à la fin de l'année 2021, un prolongement de contrat pourra être proposé à la personne recrutée afin d'assurer la fin de la mission prévue fin 2022. Dans ce cadre, la période de 3 mois sera une opportunité pour assurer la transmission des dossiers et mettre en place la transition.

Ces missions s'effectueront sous l'encadrement de la chargée de mission agri-environnement.

➔ Missions spécifiques à porter dans dernier trimestre 2021 :

Lancement de l'appel à projet auprès des collectivités pour la plantation de haies mellifères sur leurs terrains :

- organisation d'une méthodologie de travail
- préparation du cahier des charges et des critères de sélection des collectivités candidates
- préparation des marchés publics de maîtrise d'œuvre, de fourniture et de travaux
- publication de l'appel à projet (communication, etc.)

Appui à la chargée de mission actuelle pour le lancement de l'appel à projet de plantation de haies mellifères pour les agriculteurs, ainsi que pour ses autres missions.

➔ Missions portées avec la chargée de mission actuelle, dans le cadre de la transmission des dossiers et projets :

Coordination du projet

- animation : organisation de réunions, rédaction des comptes rendus...
 - de l'équipe projet EP PNC,
 - du Groupe de travail pollinisateurs avec les professionnels et les scientifiques
- suivi des financements auprès des différents partenaires (OFB, Europe, Etat, Région)
- bonne circulation des informations sur l'avancement du projet et communication externe
- lien avec les doctorants de l'INRAE et suivi de leurs thèses

Réalisation des actions

- coordination des appels à projet pour la plantation de haies mellifères à l'attention des agriculteurs et des collectivités (étude des candidatures, suivi des marchés publics, pilotage des prestataires techniques, chantiers de plantations, etc.)
- organisation de journées techniques à destination des agriculteurs (haies, régénération spontanée des ligneux, pratiques favorables aux pollinisateurs)
- organisation de journées d'échange à destination des apiculteurs

Pour toutes ces activités, le.la chargé.e de projet **Apiculture & Pollinisateurs** pourra être amené.e à :

- travailler avec les différents services de l'établissement ainsi qu'avec des partenaires,
- encadrer des stagiaires ou des projets d'étudiants,
- participer à des animations pédagogiques,

Le poste requiert des déplacements sur l'ensemble du territoire du parc, mais aussi ponctuellement à l'échelle régionale ou nationale (véhicules de service).

Compétences

- Connaissance des enjeux liés aux pollinisateurs et à l'apiculture
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et créativité
- Capacité à coordonner et animer un projet
- Goût du contact et aisance relationnelle, capacité de communication, de négociation
- Bonnes capacités rédactionnelles
- Aptitude au travail en équipe
- Maîtrise des logiciels informatiques courants de bureautique et de SIG (occasionnel)

Diplômes, expérience et niveau de formation

- Formation de type Master ou Ingénieur en agronomie, agriculture, agri-environnement
- Expérience professionnelle souhaitée dans le domaine de la gestion de projet
- Permis de conduire B

Modalités administratives

Les candidats adresseront une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae **pour le lundi 30 août 2021 au plus tard.**

- **par courriel avec accusé de réception à : carine.thomas@cevennes-parcnational.fr**
- ou, le cas échéant, par courrier à l'attention de Mme la Directrice,
Parc national des Cévennes, 6 bis place du Palais 48400 FLORAC-TROIS-RIVIERES

Une première sélection des candidats se fera sur dossier.

La direction pourra convoquer les candidats sélectionnés pour les auditionner le vendredi 03 septembre 2021.

Pour toute information complémentaire s'adresser à :

Mme Viviane de MONTAIGNE, chargée de mission *Agri-environnement*

04 66 49 53 42

viviane.de.montaigne@cevennes-parcnational.fr

ou M. Danny LAYBOURNE, chef du service *Développement durable*

04 66 49 53 69

danny.laybourne@cevennes-parcnational.fr